



Covid  
**STOP ENSEMBLE**

## Infolettre N°42 - 1<sup>er</sup> septembre 2021



Ce jour de rentrée scolaire pour des milliers d'élèves est l'occasion pour nous – rédacteurs et rédactrices de cette infolettre qui nous lie à vous, lecteurs réguliers ou moins réguliers – de revenir sur les points centraux de notre engagement partagé : promouvoir la vaccination, en particulier grâce aux actions d'« aller vers », répondre aux craintes et aux informations contradictoires par des éléments concrets et fiables, aider nos concitoyens à vivre leur quotidien en s'adaptant au contexte.

L'évolution épidémique est toujours incertaine, et les sujets de questionnement s'en trouvent accentués. Pass sanitaire et nombreuses questions des associations, rentrée scolaire, lancement du rappel vaccinal des publics cibles sont entre autres les principaux de ces sujets. Inquiétude aussi sur l'accès aux tests de dépistage lorsqu'ils deviendront payants, également sur l'accès aux soins des plus précaires. Les acteurs de la santé publique, quel que soit leur territoire d'action (régional, départemental, communal) sont en veille constante pour assurer les réponses adéquates auprès de vous, acteurs de terrain. N'hésitez pas à nous solliciter au moindre doute pour que toute difficulté individuelle ou collective qui vous parvient trouve une solution rapide. Et encore bravo à tous pour votre engagement.

**Lise JANNEAU**  
Directrice adjointe de la Santé Publique

### CHIFFRES CLES IDF



**8 530 804**

de Franciliens ont reçu au moins  
une dose de vaccin en Ile-de-France  
au 15 août 2021 (69,5%)



**7 505 173**

ont reçu le schéma  
complet (61,1%)

**181 CAS POUR 100 000  
HABITANTS**

taux d'incidence brut qui marque une  
diminution du taux de positivité de 2,3%  
pour la période du 16/08 au 22/08

---

**L'été actif de l'équipe de médiateurs de lutte anti-COVID de la Croix-Rouge Française sur l'une des plus grandes bases de loisirs**

## francilienne à Cergy-Pontoise (95)

Solène Deglaire, coordinatrice régionale adjointe à la Croix-Rouge Française, dresse pour l'infolettre un premier bilan des interventions estivales des médiateurs de lutte anti-Covid (MLAC) qui vont à la rencontre de tous les publics afin de faire de la pédagogie sur la vaccination aussi bien sur la base de loisirs de Cergy-Pontoise (95) que dans les quartiers prioritaires. Au début de l'été, les médiateurs ont été sollicités sur des événements organisés par les municipalités. Ils déambulent aussi à la rencontre des passants. Dans des résidences sociales, ils rappellent les gestes barrières et l'importance de se faire tester. Un temps est réservé à la distribution et la démonstration des autotests. Le public est réceptif, les médiateurs font état d'une bonne assimilation de la pratique des autotests ainsi qu'une bonne connaissance et un respect des gestes barrières.



### L'intérêt des interventions sur une base de loisirs ?

Elles permettent de toucher un nouveau public à qui il est proposé de se faire vacciner au centre de vaccination de la Croix-Rouge, installé sur la base elle-même. Les médiateurs effectuent également des dépistages pour les personnes au parcours vaccinal non complet. De manière générale, ils rencontrent en moyenne 20 personnes par jour. Ce sont principalement des parents accompagnant leurs enfants et quelques jeunes voulant profiter des activités.

### Quels leviers pour inciter à la vaccination ?

Pour les publics non réceptifs, il est important de dialoguer avec eux et de connaître les raisons de leur position. En effet, la plupart des personnes rencontrées ne sont pas opposées au vaccin mais à l'obligation de présenter un pass sanitaire. Pour les convaincre, les médiateurs adoptent une approche d'échange. Ils cherchent à respecter les positions et points de vue de chacun tout en amenant une argumentation officielle qui peut aider les personnes à prendre leur décision.

---

## Une rentrée scolaire sous protocole sanitaire de niveau 2

Selon le protocole sanitaire publié en juillet dernier, décomposé en 4 niveaux en fonction de l'évolution de l'épidémie, le niveau 2 (jaune) est celui qui sera en vigueur à la rentrée.

Dès le 2 septembre, tous les élèves (écoles primaires, collèges, lycées) sont accueillis en présentiel. La limitation du brassage entre élèves et classes est requise. Les récréations sont organisées par groupes. Le port du masque est obligatoire dans les lieux clos pour les personnels et les élèves dès l'école primaire. Les activités sportives sont autorisées à l'extérieur ; si elles doivent se dérouler à l'intérieur, la distanciation de 2 m entre les élèves est requise. A la cantine, en école maternelle et primaire, les mêmes élèves déjeunent tous les jours à la même table. Le nettoyage des locaux est renforcé : la désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées et des tables doit être faite plusieurs fois par jour.

**Au primaire**, un cas de Covid entraînera une fermeture de la classe. **Au collège et au lycée**, en cas de contamination dans une classe, les élèves contact à risque ne justifiant pas d'une vaccination complète poursuivront pendant 7 jours leurs apprentissages à distance. Les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivront les cours en présentiel.

Le passage d'un niveau à l'autre du protocole sanitaire peut être enclenché au niveau national ou territorial (département, académie, régional) afin de garantir une réactivité ainsi qu'une proportionnalité des mesures.

### Vaccination et dépistage dans les établissements scolaires

Dans un contexte épidémique marqué par les incertitudes liées à la transmissibilité accrue des nouveaux variants du virus de la COVID-19, la vaccination des plus de 12 ans est facilitée et encouragée. Des campagnes spécifiques

de vaccinations des collégiens et lycéens vont être proposées. La politique de dépistage continue, comme l'année dernière, avec des tests salivaires dans les écoles primaires et la mise à disposition d'autotests pour les personnels, selon l'évolution de la situation épidémique.

## COVID-19 : OUVERTURE DE LA PRISE DE RENDEZ-VOUS POUR LE RAPPEL VACCINAL au 30 août pour les personnes de plus de 65 ans et les personnes à risques

La prise de rendez-vous en centre de vaccination pour l'administration d'une dose de rappel de vaccin a été ouverte à plusieurs catégories de personnes prioritaires pour des injections qui débutent ce mercredi 1er septembre. Les populations éligibles à un rappel vaccinal dès le mois de septembre 2021 sont les suivantes : les résidents des EHPAD et des USLD, les personnes de plus de 65 ans, les personnes à très haut risque de forme grave, les personnes présentant des pathologies facteurs de risque de forme grave selon la classification établie par la Haute Autorité de Santé, les personnes sévèrement immunodéprimées et les personnes ayant reçu le vaccin Covid-19 Janssen.

En savoir plus  
:

Cliquez ici

## C'est aussi la rentrée pour les formateurs du CODES 93



Photo : Codes 93-Session « échanges de pratiques »

Dans le cadre du plan d'actions « Covid Stop Ensemble », les structures contributrices bénéficient d'une offre de formation et d'accompagnement de plus en plus étoffée proposée par le CODES 93.

Pour consulter les offres et s'inscrire, suivez le lien vers le [calendrier des prochaines formations](#).



## Même vacciné.e, j'applique les gestes barrières



## Boîte à outils

### Comment échanger avec les enfants sur la Covid ?

[Lumni](#) propose des ressources pour les parents d'élèves. Il s'agit d'une offre de l'audiovisuel public au service de l'éducation pour les élèves, les enseignants et les éducateurs et qui regroupe tous les acteurs de l'audiovisuel public.

Cette offre éducative donne accès à la culture, au savoir et à la connaissance pour tous les élèves de 3 à 18 ans.

Une série de **posts de promotion de la santé en relais des messages de Santé Publique France** à retrouver tout l'été sur la page [Facebook-ARSIDE](#)

**Vaccination et dépistage Covid-19** : Accès au recensement de l'ensemble des [opérations de vaccination et de dépistage menées durant l'été](#). Mise à jour régulière.

L'ensemble des bulletins d'informations est également disponible sur le [site de l'ARS](#) et celui de [PromoSanté Ile-de-France](#).

---

**Partage de vos initiatives** : vous avez des projets de prévention, des groupes de discussion sur les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook, Instagram...) dans votre quartier, votre association... parlez-nous en !

Contact : [ars-idf-actions-prevention@ars.sante.fr](mailto:ars-idf-actions-prevention@ars.sante.fr)

**Abonnez-vous à notre infolettre hebdomadaire en suivant [ce lien](#).**

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)